



**ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES (ABCA)  
37<sup>ème</sup> REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

*(Balaclava, Mauritius, 23 août 2013)*

-----  
**LISTE DE DECISIONS**

La 37<sup>ème</sup> Réunion Ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) s'est tenue à Le Maritim Hôtel (Balaclava, Maurice) le 23 août 2013. Trente-deux Banques Centrales ainsi que la Commission de l'Union Africaine (CUA) et des Institutions africaines et internationales ont pris part à la réunion.

Comme à l'accoutumée, la réunion du Conseil des Gouverneurs a été précédée par un Symposium qui s'est tenu le 22 août 2013 sur le thème: "*Inclusion financière en Afrique : défis que posent les innovations financières à la politique monétaire et à la stabilité du système financier*". Ce Symposium a été officiellement ouvert par l'Honorable Dr. Navinchandra Ramgoolam, Premier Ministre de la République de Maurice.

Dans son allocution, le Premier Ministre a souligné le rôle des Banques Centrales dans la création d'un environnement dynamique et sain, propre à stimuler une croissance économique plus forte et plus inclusive. Il a prévenu contre les défis qui font face à l'Afrique, notamment, un possible ralentissement des économies des marchés émergents, des fluctuations accentuées des taux de change ainsi que la volatilité des flux de capitaux. Il a invité les Banques Centrales à mettre en œuvre des politiques appropriées en vue de maintenir la stabilité financière et des prix. Il a aussi souligné la nécessité pour la réglementation et les normes internationales de tenir compte des réalités africaines.

Avant l'examen des points à son ordre du jour, le Conseil a entendu une communication du Président de la Banque Africaine de Développement (BAD) sur « Africa50 Fonds pour les infrastructures en Afrique ». Les Gouverneurs ont salué l'initiative de la BAD. Par ailleurs, il a été convenu que la BAD poursuivra les discussions bilatérales avec les Banques Centrales sur la question.

Ensuite, Le Conseil des Gouverneurs a passé en revue les points inscrits à son ordre du jour. A l'issue de ses délibérations, il a :

1. adopté le rapport sur le Symposium de l'ABCA, tenu à Alger, le 29 août 2012 ;
2. adopté le rapport de la 36<sup>ème</sup> réunion du Conseil des Gouverneurs, tenue à Alger, le 30 août 2012 ;

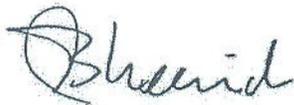
3. pris connaissance des conclusions de la réunion du Comité Conjoint (CC) tenue le 27 juin à Alger qui a eu pour axes majeurs l'examen de l'évolution des travaux de l'étude sur la stratégie de création de la Banque Centrale Africaine. Les Gouverneurs ont pris acte des conclusions du CC et souligné l'importance d'une approche graduelle ainsi que la nécessité de mettre l'accent sur l'intégration économique et de prendre en compte le contexte politique et institutionnel propre à chaque pays. Toutefois, ils ont reporté l'adoption de la Stratégie et de l'Etude à leur prochaine session pour permettre aux Sous-régions qui ne l'ont pas fait, d'examiner ces documents ;
4. pris connaissance du projet de rapport sur la mise en œuvre du PCMA en 2012. Le Conseil a, au regard de l'incidence négative de la conjoncture internationale, régionale et domestique sur les performances macroéconomiques des Etats africains, qui explique leurs difficultés à respecter les critères du PCMA, décidé de surseoir pour une période de deux ans, au passage à la phase IV du PCMA, durant laquelle les critères de la phase III restent en vigueur;
5. pris note du rapport du Séminaire Continental au titre de l'année 2013 et exprimé sa gratitude à la Central Bank of Lesotho pour l'organisation de ce Séminaire ;
6. pris acte de la création de la Communauté des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA). Le Conseil a aussi souligné l'importance de la supervision bancaire en Afrique et insisté sur la nécessité d'une synergie et d'une complémentarité entre les actions de la CSBA et celles des structures de supervision régionales. Il a convenu de la mise en place d'un groupe de travail composé d'experts des structures de supervision bancaire. Ce groupe devra élaborer et soumettre un programme d'activités détaillé et un budget lors de sa prochaine session ;
7. pris connaissance de la note sur l'état d'avancement du site web de l'Association et invité ses membres à un renforcement de la coopération statistique au sein de l'ABCA. Il a aussi instruit le Secrétaire Exécutif de porter à la connaissance des Gouverneurs des Banques Centrales concernées, les problèmes de communication des statistiques ;
8. pris note de la situation des contributions au budget de l'ABCA de l'année 2013 et encouragé les membres concernés à s'acquitter de leurs quotes-parts ;
9. pris connaissance des informations concernant les arriérés de la Central Bank of Somalia et encouragé le Président à poursuivre les efforts visant le recouvrement de ces arriérés ;
10. Félicité le Président de l'ABCA pour ses démarches entreprises auprès de la Bank of Eritrea (BOE) et de la Central Bank of South Sudan (BCSS) en vue de leur adhésion à l'Association et l'a encouragé à poursuivre ces efforts ;

11. pris acte de la ratification des statuts par un nombre de membres supérieur à la majorité requise, entraînant ainsi leur entrée en vigueur et considère qu'ils s'imposent ainsi à tous les membres. Toutefois, le Conseil a invité les Banques Centrales qui ne l'ont pas encore fait, à soumettre leurs instruments d'acceptation le plus tôt possible, pour classement ;
12. pris note de l'approbation par le Bureau de la participation du Secrétaire Exécutif aux réunions du COMESA et de la BAD ;
13. décidé que pour l'année 2014, le thème du Symposium des Gouverneurs soit « Indépendance des banques Centrales : mythe ou réalité ». Le Conseil a aussi sélectionné pour le Séminaire Continental de l'année 2014 le thème « préalables nécessaires pour l'amélioration et l'intégration des systèmes de paiement en Afrique ». La Banque d'Algérie s'est portée volontaire pour abriter ce Séminaire ;
14. Entériné l'initiative de la South African Reserve Bank (SARB) relative à la représentation de l'Afrique au sein des instances du FMI. Le Conseil a autorisé le Président à adresser une correspondance au Directeur du FMI avec copies aux Administrateurs du FMI, pour réitérer la requête de longue date relative à l'octroi d'un troisième siège pour représenter l'Afrique sub-saharienne au Conseil d'Administration du FMI. Il a été également demandé au Président d'adresser des courriers au Président de l'Union Africaine et à la Présidente de la Commission de l'Union Africaine pour les informer de l'appui de l'ABCA en faveur d'un troisième siège pour représenter l'Afrique Sub-saharienne au Conseil d'Administration du FMI ;
15. adopté le rapport des auditeurs externes sur les comptes financiers de l'ABCA au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2012 ;
16. adopté le programme de travail et le Budget de l'ABCA au titre de l'exercice 2014. La contribution attendue de chaque Banque Centrale pour l'exercice 2014 s'élève à \$US 5.805. Le Conseil s'est également félicité du soutien constant de la BCEAO à l'ABCA ;
17. décidé, en application du principe de rotation en vigueur, que la 38<sup>ème</sup> Réunion Ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'ABCA et le Symposium des Gouverneurs se tiennent en août 2014 dans une Banque Centrale de la Sous-région de l'Afrique centrale, en l'occurrence, la Banque des Etats d'Afrique Centrale (BEAC). La date de cette réunion sera déterminée lors de la session du Bureau de février 2014 ;
18. élu Monsieur Rundheersing Bheenick, Gouverneur de la Bank of Mauritius et Monsieur Lucas Abaga Nchama, Gouverneur de la BEAC, en qualité de Président et de Vice-Président de l'ABCA pour l'exercice 2013-2014. Le Conseil a également procédé à l'élection des membres du Bureau, à savoir :

- Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie, représentant le Comité Sous-régional pour l'Afrique du Nord ;
- Gouverneur de la National Bank of Rwanda, représentant le Comité Sous-régional pour l'Afrique de l'Est ;
- Gouverneur de la Banque Centrale de São Tomé e Príncipe, représentant le Comité Sous-régional pour l'Afrique Centrale ;
- Gouverneur de la Central Bank of Nigeria, représentant le Comité Sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest ;
- Gouverneur de la Central Bank of Lesotho, représentant le Comité Sous-régional pour l'Afrique Australe.

Au nom de tous les Gouverneurs et délégués présents, Monsieur Sanusi Lamido Sanusi, Gouverneur de la Central Bank of Nigeria, a exprimé sa gratitude et ses vifs remerciements au Président, au Premier Ministre, au Gouvernement et au peuple de la République de Maurice, pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé ainsi que pour les excellentes dispositions prises qui ont permis le bon déroulement des travaux.

Fait à Balaclava, le 23 août 2013



**M. Rundheersing Bheerick,**  
Gouverneur de la Bank of Mauritius